

## Conférence des juges et des juristes du Commonwealth

DES JURISTES éminents du Canada, au nombre de 95 environ, ont participé à la troisième Conférence juridique du Commonwealth et de l'Empire, tenue à Sydney, en Australie, du 25 août au 5 septembre 1965. Cette rencontre, de caractère non gouvernemental, a permis à des avocats d'échanger leurs opinions sur des problèmes juridiques d'intérêt commun. Les principales questions inscrites à l'ordre du jour étaient la création d'une Cour du Commonwealth, pour remplacer le Comité judiciaire du Conseil privé, la reconnaissance et l'application uniformes des lois dans le Commonwealth, certains problèmes de droit national, comme les crimes et leur sanction, la législation des véhicules à moteur, le droit familial et d'autres questions intéressant particulièrement les praticiens du droit, comme les méthodes de réforme des lois et le rôle et la responsabilité des avocats dans le monde moderne.

### Colloque des ministres de la Justice et des juges en chef

Après la Conférence, les ministres de la Justice et les Juges en chef des pays du Commonwealth se sont réunis pendant deux jours à Canberra. Le juge Martland, de la Cour suprême du Canada, représentait le juge en chef, et le juge Hall, aussi membre de la Cour suprême du Canada, représentait le ministre de la Justice du Canada. Les ministres de la Justice et les juges en chef ont examiné des propositions tendant à accroître la coopération juridique au sein du Commonwealth par un meilleur accès à la documentation juridique. Cette question avait déjà fait l'objet de discussions pendant la Conférence juridique du Commonwealth et de l'Empire, et certains participants avaient exprimé l'avis que le Secrétariat devrait favoriser la tenue de conférences juridiques, permettant ainsi les échanges d'idées et les rencontres d'avocats et de juges, et qu'il devrait envisager l'établissement d'un service consultatif central des différents systèmes législatifs du Commonwealth. Les ministres de la Justice ont aussi invité les plus anciens pays du Commonwealth à aider les nouveaux États sur le plan de l'enseignement du droit. La question des criminels en fuite a occupé une place importante dans les discussions, et les ministres se sont déclarés satisfaits des progrès accomplis dans la clarification des principes en jeu et de la perspective de conclure dans l'avenir des accords ou des ententes bilatéraux entre les pays du Commonwealth sur l'extradition des fugitifs d'un pays à l'autre. Les discussions de la Conférence des juges en chef ont porté surtout sur la création éventuelle d'une Cour d'appel du Commonwealth. Diverses considérations ont fait rejeter ce projet comme peu pratique dans l'immédiat.

Visi

EN F  
la  
18 oct  
George  
le pren  
autres  
cueilli  
de la C  
Ap  
à leur  
tion pr



Dans la  
accueil